



Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 02.98.49.53.92 - 02.98.47.45.13

Courriel : ae2d.29@gmail.com - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007.

Lettre ouverte aux communes du Finistère

Brest, le 20 février 2009

Objet : Culture des OGM.

Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les adjoint-e-s,
Mesdames et Messieurs les conseiller-e-s,

La municipalité du THOR (84) a pris un arrêté interdisant les cultures OGM sur tout le territoire de sa commune le 20 Mai 2008 (extrait du procès verbal des délibération du conseil municipal joint). Cette délibération a été attaquée au Tribunal Administratif de Nîmes par le préfet du Vaucluse. Le tribunal administratif de Nîmes a rejeté le recours de la préfecture le 5 décembre 2008. Le jugement note que le conseil municipal était fondé à agir, car la question des OGM, "du fait de son impact éventuel sur la santé publique et l'environnement intéresse la commune du Thor, à vocation essentiellement agricole".

Alors que la culture des OGM est à nouveau d'actualité et le moratoire français menacé, nous souhaiterions que votre conseil municipal prenne un arrêté identique à celui pris par la commune du THOR.

Il serait également souhaitable que votre commune se déclare "commune sans OGM" et pose symboliquement, sur les différents accès à son territoire, un panneau affichant cette qualité.

Par avance, nous vous remercions de l'attention que vous prêterez à notre demande. Nous vous serions reconnaissants de nous tenir informés de la réponse de votre conseil.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les maires, adjoint-e-s et conseiller-e-s, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Les co-présidents, Roger Abiven et Alain Le Suavet

Pièce jointe :

Procès verbal du conseil municipal de la commune du Thor du 20 mai 2008

Copies :

Monsieur le préfet du Finistère
Monsieur le président du Conseil régional de Bretagne
Monsieur le président du Conseil général du Finistère
Monsieur le président de l'association des maires du Finistère

Liens :

Commune du Thor : <http://www.ville-lethor.fr/>

Procès verbaux des séances du conseil municipal du Thor : <http://www.ville-lethor.fr/fr/rubrique-principale/le-thor/la-mairie/conseil-municipal/conseil-municipal-compte-rendu.html>